

PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE **- SEANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2010 -**

Etaient présents : M. AMELOT, M. BAUDRY, Mme BINET, Mme BOISSON-GABARRON, M. BRUN, M. CEREPI, Mme CHOUKRI-BOUZIANI, Mme CLAVEL, M. DAVERAT, Mme FOUSSETTE, M. PERNOT, Mme GOMEZ-VIDAL, M. GRANDJEAT, Mme GUILHAMON, Mme LABESQUE, M. LAURAND, M. MARTY, M. SANKA, M. SELVA.

Etaient invités : M. RAMBAUD, Mme TIFFON.

Le Président, Monsieur BRUN, ouvre la séance à 9 H 20.

Cette séance est consacrée aux demandes de BQR.

I – DEMANDES DE BQR - REVUES

M. BAUDRY explique que sept revues ont fait une demande au BQR et qu'il s'agit principalement de demandes de soutien à hauteur de 3000 euros, sauf pour la revue Communication et Organisation qui demande 3500 euros pour numériser ses anciens numéros.

Ce sont des revues avec un abonnement assez important (entre 300 et 500 abonnés) sauf la revue Lumières qui déclare seulement 16 abonnés.

M. LAURAND précise que la revue Lumières fait des retirages de certains numéros, cela signifie que cela se vend selon les thèmes abordés.

M. BRUN exprime sa crainte concernant la diffusion scientifique de cette revue, vu le faible nombre d'abonnés.

Pour M. LABESQUE, toute revue a son intérêt mais vu effectivement la faiblesse du nombre de ses abonnés, la revue Lumières doit-elle être aidée par l'université ?

M. DAVERAT estime qu'il est essentiel de soutenir ces revues très pointues et très spécialisées même si le nombre d'abonnements est faible, c'est une richesse dont une université ne peut se passer.

➤ *Vote : avis favorable pour toutes les demandes de BQR revues pour les montants demandés.*

II - DEMANDES DE BQR - PROJETS

M. BAUDRY précise qu'il s'agit de sept demandes pour financement de projets. Toutes les demandes sont étudiées avant de procéder au vote.

1/ Demande Mme ANDRE-LAMAT et M. MELLAC « Accompagner la gestion des aires protégées au Sud » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable à hauteur des 1400 euros demandés.

M. BAUDRY précise que la demande de BQR correspond au voyage Réunion - Bordeaux d'un intervenant.

➤ Vote : avis favorable à l'unanimité.

2/ Demande de M. GREFFIER et M. D'ANDREA « séminaire de coopération et de recherche entre l'IUT Michel de Montaigne, l'université de Saragosse et l'instituto de estudios políticos y sociales de Aragon » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable à hauteur de 1200 euros seulement, elle a en effet estimé que le BQR n'a pas vocation à payer des indemnités aux intervenants d'un colloque.

M. BRUN précise qu'il n'est pas dans les habitudes académiques de payer des intervenants enseignants chercheurs, donc les 8800 euros prévus dans le budget prévisionnel doivent être déduits.

Mme GOMEZ-VIDAL explique qu'il est courant en Espagne de rémunérer les intervenants pour des conférences et que l'on s'achemine de plus en plus vers ça.

Pour M. BRUN, les enseignants chercheurs sont souvent invités dans des universités étrangères et ne sont pas payés pour leur intervention.

Pour Mme CHOUKRI, il s'agit souvent d'intervenants professionnels.

M. BRUN estime que le BQR n'a pas vocation à payer les interventions dans le cadre de formations professionnelles.

➤ Vote : avis favorable à l'unanimité.

3/ Demande de TAKAAKI SHOCHI « journée d'études regards croisés Japon – France » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable à hauteur des 550 euros demandés. Il s'agit d'un montant faible pour une journée d'études.

M. BRUN rappelle que notamment vis-à-vis de la Région nous ne sommes pas pris au sérieux quand la somme demandée est si faible.

Mme BOISSON-GABARRON rappelle qu'un des objectifs du BQR est d'aider ce genre de manifestation quand elle n'est pas prévue dans le CQR de l'équipe.

➤ Vote : avis favorable à l'unanimité

4/ Demande de M. BERTRAND « programme ARACHNé » :

M. BAUDRY explique que M. BERTRAND a obtenu une ANR mais seulement 50 % du budget demandé. Il souhaite élaborer un site internet comme outil de viabilisation et de valorisation mais aussi comme outil de travail entre les différents partenaires. La commission de la recherche a donné un avis favorable à hauteur du montant du devis de la junior entreprise. Ce dernier s'élève à environ 1900 euros auxquels il faut rajouter l'hébergement du site et les droits à l'image.

Pour M. BRUN, c'est la première fois qu'une demande de BQR est faite pour une ANR. Tous les porteurs d'ANR ont été confrontés à une diminution importante de leur budget, soit on demande un complément financier auprès d'autres partenaires (comme dans ce cas à la Région) soit on revoit entièrement la répartition de son budget. Il se dit surpris par cette demande.

M. SELVA demande pourquoi ce site ne serait pas hébergé par nos serveurs recherche, ce qui réduirait les coûts.

Mme BOISSON-GABARRON explique que le site d'une ANR dépasse largement les possibilités offertes par l'université. Cette dernière ne permet pas notamment les échanges entre les membres de l'ANR alors qu'un site extérieur le permet. L'université ne pouvant pas l'héberger cela entraîne des coûts mais cela rapporte énormément à l'ANR au niveau de la communication et de la valorisation.

Mme GOMEZ-VIDAL explique que le serveur de l'université ne permet pas aux sites des équipes d'être vraiment opérationnels, il est impossible de faire certaines choses. Elle demande si la réalisation du site a été prévue dans le budget de l'ANR.

M. BRUN pense que cela a été prévu mais que la somme totale demandée n'a pas été obtenue, d'où cette demande de BQR.

Mme CHOUKRI se demande qu'elle est la pérennité de ces sites web, dont celui-ci après cinq ans.

M. BRUN rappelle que tout l'argent de l'ANR doit être dépensé pendant sa durée, soit trois ans.

M. SELVA estime que cette demande soulève le problème des sites web de la recherche. La mutualisation des moyens informatiques dans le prochain quadriennal peut-elle englober la gestion de ces sites ?

Mme BOISSON-GABARRON prend l'exemple d'une ANR dans son équipe de recherche qui se termine en novembre prochain et explique que le site qui a été créé spécialement pour cette ANR va se terminer aussi à cette date.

M. BRUN reconnaît qu'une ANR doit avoir un site web.

M. DAVERAT estime que les livres papier et les cd-rom sont prévus dans cette ANR pour sa pérennité.

M. BAUDRY rappelle que la commission de la recherche avait donné un avis favorable à hauteur du devis de la junior entreprise. M. BRUN demande aux conseillers de se prononcer sur ce dossier dans la foulée :

➤ **Vote : 3 abstentions, 10 voix contre, 3 voix pour.**

5/ Demande de M. LE BLANC « colloque international les usages de Foucault » :

M. BAUDRY explique que la commission de la recherche a proposé un BQR de 5000 euros correspondant aux frais de voyage par avion prévus dans le budget prévisionnel et rappelle que cette somme doit être dépensée avant le 15 novembre prochain, donc seuls les billets d'avion peuvent être pris si longtemps à l'avance.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

6/ Demande de Mme LAVAUD « les batailles de l'eau » à l'abbaye de Flaran :

M. BRUN rappelle que depuis des années l'abbaye de Flaran reçoit un soutien annuel de 1525 euros de la part de l'université de Bordeaux 3.

M. BAUDRY précise que la nouveauté cette année est le volet pédagogique et que ce colloque a été rendu obligatoire pour les étudiants en master. La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de BQR.

Mme LAURE demande ce que signifie « déficit antérieur » dans le budget prévisionnel.

M. BRUN explique que certainement une des ressources attendues l'année dernière n'a pas été versée complètement.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

7/ Demande de M. VIAUT « catégorisation des langues minoritaires : approche pluridisciplinaire de la terminologie russe » :

M. BAUDRY explique que la commission de la recherche a émis un avis favorable pour la somme demandée en rappelant la date limite d'engagement.

M. BRUN est surpris que l'aide financière de l'EA/UMR apparaisse deux fois dans le budget prévisionnel.

M. PERNOT pense qu'il s'agit d'une erreur de copier/coller car lorsqu'on refait le calcul la dernière ligne des ressources est en trop.

M. BRUN demande aux conseillers de voter sur l'ensemble des demandes de BQR projets en tenant compte des modifications apportées par le CS :

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

III - DEMANDES DE BQR - PUBLICATIONS

1/ Demande des PUB « la communication sociale en Amérique latine » :

M. BAUDRY explique que la commission de la recherche a demandé des précisions aux PUB : est-ce un comité éditorial qui a accepté cette publication ? Quelle est sa composition ? Quels sont les 12 contributeurs ? Pourquoi y a-t-il absence de participation

d'une équipe de recherche de Bx 3 ?

M. BAUDRY fait la lecture de la réponse apportée par les PUB :

« Ce livre a été accepté par le comité éditorial du 30 mai 2008 à la suite des rapports de deux experts — Madame Isabel GUGLIELMONE, MCF À l'Université de Compiègne et Jean-Jacques CHEVAL professeur à Bordeaux 3. Le Comité éditorial était composé en 2008 de : Muriel GARGAUD (Bordeaux 1), Bernard TRAIMOND (Bordeaux 2), Claude LACOUR et Guillaume WICKER (Bordeaux 4), Marc AGOSTINO, François BART, Éric BENOIT, Geneviève CHAMPEAU, Patrick HENRIET, Claude MULLER, Philippe ROUDIE, Jean TERREL, Bernard VOUILLOUX (Bordeaux 3), Bertrand ROUGE (Publications de l'Université de Pau), Henri MARTIN (Libraire), Bernadette RIGAL-CELLARD (directrice des PUB) et Antoine POLI (responsable éditorial). Tous les membres peuvent ne pas venir. Il n'y a pas 12 contributions mais 12 articles de Louis RAMIRO BELTRAN. Tous les livres des PUB ne sont pas portés par UN centre de recherche de notre université. Nous pourrions être accusés de faire de l'auto-édition. »

M. BRUN se demande s'il faut aider les PUB par le BQR alors que l'université aide déjà les PUB par ailleurs.

M. BAUDRY demande quelle est la valeur pédagogique de cet ouvrage.

Pour M. SELVA, il s'agit d'une demande d'aide pour un livre extérieur à Bordeaux 3, est-ce alors intéressant pour la recherche de Bordeaux 3 ?

Mme GUILHAMON estime qu'il s'agit d'un apport positif si on regarde le fait que les PUB ne seront pas accusées d'auto-publication.

M. PERNOT demande qui a eu l'initiative de cette publication. Est-ce une équipe de Bordeaux3 ou une simple volonté éditoriale ?

Mme GOMEZ-VIDAL comprend qu'il s'agit d'un avantage pour les PUB et pour les EC qui publient ailleurs mais la question profonde est : le BQR a-t-il vocation à aider les PUB ?

M. LAURAND estime que le CS n'a pas à revenir sur l'avis du comité éditorial. La décision doit se limiter au versement du BQR pour aider cette publication.

M. DAVERAT constate que les droits d'auteur ne sont jamais budgétés alors qu'il doit y en avoir.

➡ Vote : 0 ne prennent pas part au vote, 0 abstention, 13 contre, 2 pour.

2/ Demande des PUB « l'implantation du bouddhisme aux Etats-Unis : vers une américanisation ? » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a demandé des précisions aux PUB. L'auteur a soutenu sa thèse avec Mme RIGAL-CELLARD.

M. LABESQUE demande si l'université paye l'impression des thèses.

M. BAUDRY explique que les thèses sont illisibles pour des profanes et qu'une transformation plus ou moins importante est nécessaire avant la publication d'une thèse.

Pour Mme GOMEZ-VIDAL, les équipes prévoient normalement dans leur budget une aide financière à la publication des thèses de leurs docteurs.

Mme BOISSON-GABARRON précise qu'effectivement son équipe aide aussi à hauteur de 500 euros la publication des thèses.

Mme CHOUKRI constate que dans les explications du budget prévisionnel, il est indiqué que le bon de commande date de février 2010. Cela signifie-t-il que le livre est déjà fait ?

M. BRUN met au vote le versement du BQR pour cette demande :

➤ **Vote : 2 ne prennent pas part au vote, 8 abstentions, 6 contre, 0 pour.**

3/ Demande des PUB « Impuissance(s) de la littérature » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a émis un avis favorable car il s'agit d'un ouvrage collectif.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

4/ Demande des PUB « la (re)fondation des observatoires astronomiques sous la IIIème république (...) » :

M. BAUDRY précise que des informations complémentaires ont été demandés aux PUB.

La réponse des PUB est la suivante : « Nous avons refait le dossier car Bordeaux 1 verse plus qu'annoncé dans notre précédent dossier. La première subvention a été versée en 2008 mais les auteurs ont pris beaucoup de temps à établir leur texte qui nous a été remis début 2010. Je joins notre dossier refait. Tous les livres des PUB ne sont pas portés par UN centre de recherche de notre université. Nous pourrions être accusés de faire de l'auto-édition. De plus il semble de bonne politique de rester ouvert aux propositions de Bordeaux 1 dans la mesure où les lecteurs ne seront pas uniquement des lecteurs de sciences dures. Pour mémoire nous avons vendu 796 exemplaires sur un tirage de 1200 exemplaires du premier livre de Bordeaux 1 que nous avons publié. ».

La demande de BQR ne s'élève donc plus qu'à 1270 euros.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

5/ Demande des PUB « le cognac à la conquête du monde » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a émis un avis défavorable en raison de l'absence de justification scientifique.

Mme GOMEZ-VIDAL est embarrassée de refuser cette aide car il s'agit d'un bel ouvrage.

Pour M. LAURAND, il s'agit de la même question que pour toutes les autres demandes.

Mme CHOUKRI demande si un enseignant-chercheur doit passer par son équipe de recherche pour publier ou s'il doit passer par les PUB.

Mme GOMEZ-VIDAL souhaite savoir comment cela se passait avant son arrivée au CS. Les PUB ont-elles pris l'habitude de compter sur une aide du BQR pour publier ?

M. BAUDRY demande si les membres du CS souhaitent aider financièrement cette publication.

➤ **Vote : 1 ne prend pas part au vote, 4 abstentions, 13 contre, 0 pour.**

6/ Demande des PUB « Etienne de Silhouette, voyage d'Espagne et de Portugal » :

M. BAUDRY précise que la commission de la recherche a donné un avis favorable à cette demande en raison de la qualité scientifique de l'auteur.

M. LAURAND demande si un professeur émérite fait partie d'une équipe de recherche.

M. BRUN acquiesce.

Les membres du CS se demandent quel est l'intérêt scientifique d'une telle publication.

➤ **Vote : 7 abstentions, 6 contre, 5 pour.**

7/ Demande des PUB « le journal télévisé : de l'événement à sa représentation » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de BQR.

M. PERNOT remarque que cette demande s'appuie sur une équipe de recherche.

Mme GUILHAMON ne comprend pas pourquoi les PUB présentent ce livre au BQR alors qu'a priori il va bien se vendre.

Pour M. BRUN, nous revenons toujours sur la question générale d'aide du BQR aux PUB.

Mme CHOUKRI demande à qui revient le bénéfice des ventes : à l'auteur ou aux PUB ?

M. BRUN explique que tout dépend du contrat, normalement 8 % des ventes vont à l'auteur au-dessus d'un certain nombre d'exemplaires vendus.

M. DAVERAT constate un problème de dichotomie entre la politique éditoriale des PUB et la valorisation de la recherche de Bordeaux 3.

M. BRUN précise que dans le prochain contrat quadriennal, seront privilégiés des manuels sur des sujets de capes et d'agrégation écrits par des collègues de Bordeaux 3 pour permettre de financer des ouvrages plus difficiles d'accès.

M. SELVA constate que cette demande concerne la recherche à Bordeaux 3, il n'est donc pas choqué par cette demande.

M. PERNOT estime que le problème des droits d'auteur doit être précisé car les PUB sont subventionnées.

M. BRUN rappelle que les contrats d'édition sont obligatoires car l'auteur est toujours propriétaire de ses droits.

M. DAVERAT confirme qu'un contrat d'édition est obligatoire mais que l'auteur ne soit pas rémunéré dans le cadre d'une maison d'édition universitaire n'est pas normal. Il est plus normal que l'auteur soit rémunéré dès le 1^{er} exemplaire vendu et de façon proportionnelle.

M. PERNOT ne partage pas cette vision des choses car pour lui un EC est déjà rémunéré.

M. DAVERAT estime qu'écrire un livre est un travail supplémentaire par rapport à la fonction d'EC. Editer sans être rémunéré est suspect.

M. LAURAND pense qu'une rémunération même symbolique est importante.

M. BRUN rappelle que certaines maisons d'édition comme l'Harmattan ont des collections pour lesquelles les auteurs doivent payer pour être édités. Par ailleurs, les Editions Ausonius demandent une participation financière de 1000 euros à l'équipe de recherche de l'EC pour être édités. Les PUB tiennent grâce au PPF, parce que le personnel est rémunéré par l'université de Bordeaux 3 et par le BQR.

➤ Vote : 5 abstentions, 0 contre, 12 pour.

8/ Demande de M. BRAVO « la signature » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de 2500 euros.

Mme GOMEZ-VIDAL confirme qu'il s'agit d'un beau projet.

➤ Vote : avis favorable à l'unanimité.

9/ demande de M. BRAVO et Mme RODRIGUEZ LAZARO « le discours poétique de Miguel Hernandez » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de 2500 euros.

➤ Vote : avis favorable à l'unanimité.

10/ Demande des PUB « Autobiographies arabes : subjectivité, identité et vérité » :

La commission de la recherche a demandé des informations complémentaires aux PUB. La réponse des PUB est la suivante : « Il s'agit de la publication d'une thèse remaniée. C'est un coût élevé parce qu'il y a de la translittération littéraire arabe qui nécessite un travail non automatisé et une préparation de copie que les PUB ne peuvent assurer, ce qui explique ce coût élevé. ».

M. BAUDRY demande aux conseillers s'ils accordent le BQR pour cette demande à hauteur de 1800 euros.

➤ Vote : 3 abstentions, 14 contre, 1 pour.

11/ Demande de Mme GOMEZ-VIDAL « l'univers de Mario Vargas Llosa et ses résonances » :

La commission de la recherche a demandé des informations complémentaires à

Mme GOMEZ-VIDAL.

Mme GOMEZ-VIDAL explique que le choix retenu est d'imprimer 100 exemplaires papier de 100 pages et de faire une édition en ligne, ce qui est intéressant car ce sera une publication bilingue et internet qui permettra de toucher beaucoup plus de monde. Le coût de 3000 euros s'explique par la volonté d'intégrer des œuvres de cette personnalité exposées pendant sa venue.

M. BRUN constate que le budget prévisionnel ne tient pas compte des 1800 euros qui restent du colloque organisé en novembre dernier. Le BQR demandé s'élève bien à 1200 euros.

➔ **Vote : avis favorable à l'unanimité.**

12/ Demande de M. PEYLET « Jean Vauthier, le sens de la démesure » :

La commission de la recherche a demandé des informations complémentaires à M. PEYLET, notamment en ce qui concerne l'auteur et le montant des dépenses.

La réponse apportée est la suivante : « Yannick HOFFERT est Maître de Conférences à Nancy II, spécialiste du théâtre moderne. Les dépenses sont augmentées nettement par l'iconographie couleur, indispensable (mises en scène de Vauthier) et abondante. ».

M. LAURAND estime que la participation financière de l'équipe de recherche de l'auteur (Nancy 2) est un point positif mais quel est l'intérêt scientifique d'une telle publication ?

Mme GOMEZ-VIDAL remarque qu'il s'agit du centenaire de Jean Vauthier et que de nombreuses manifestations en France sont prévues.

M. LAURAND se demande pourquoi l'équipe de recherche LAPRIL ne participe pas financièrement à cette publication.

M. BRUN constate qu'il s'agit d'un coût de publication extrêmement faible.

Mme GUILHAMON explique que M. PEYLET s'adresse à un éditeur extérieur qui lui applique des prix planchers.

M. BRUN met au vote cette demande de BQR :

➔ **Vote : 7 abstentions, 6 contre, 4 pour.**

13/ demande de M. PEYLET « en quête d'une litté-rupture : imaginaire et modernité. Hommages à Marie-Lyne PICCIONE » :

M. BAUDRY explique la commission de la recherche s'est posée beaucoup de questions quant à la valeur des mélanges.

Elle a demandé des informations complémentaires à M. PEYLET dont la réponse est : « Les recherches et l'enseignement de Mme PICCIONE sur la littérature québécoise, spécificité bordelaise depuis plus de trente ans, dépassent les activités liées à un centre de recherche particulier de l'université. Le centre de recherche auquel elle appartient, le LAPRIL, participe bien sûr au financement de ce volume et participera, avec le CECIB, aux frais occasionnés par la remise de ces Mélanges. Le centre demande simplement une aide à la publication de ces Mélanges. ».

Mme GOMEZ-VIDAL constate que la somme demandée est modique et qu'il y a un apport financier de l'équipe et qu'il s'agit d'une tradition.

M. BAUDRY met au vote cette demande de BQR :

➤ **Vote : favorable à l'unanimité - 1 abstention.**

14/ Demande de M. PEYLET « représentations et figures du temps dans la littérature et le cinéma fantastique et de science fiction » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de BQR.

➤ **Vote : favorable à l'unanimité - 1 abstention.**

15/ Demande de M. PEYLET « Saint Augustin (...) » :

La commission de la recherche a demandé des informations complémentaires à M. PEYLET,

Ce dernier précise qu'il a présenté « cette demande en tant que directeur de la collection des P.U.B « Imaginaires et Ecritures » et non en tant que responsable du LAPRIL historique. Depuis que les P.U.B ont rejoint l'Association française des Presses Universitaires pour la Diffusion, ils sont obligés de baisser le prix de leurs volumes, ce qui permet aux commerciaux de les placer chez les libraires généralistes. Avec cette baisse des prix, la totalité des ventes ne couvre plus l'ensemble des coûts directs ou indirects, d'où le recours pour les P.U.B à l'aide au financement. Cette demande concernant le volume II de Patrice CAMBRONNE aurait pu être faite évidemment dans les mêmes termes (arguments) et avec les mêmes chiffres par Antoine POLI. ».

M. PERNOT constate que M. CAMBRONNE était un EC d'Ausonius, pourquoi cette équipe ne participe-t-elle pas financièrement à cette publication ?

Pour M. BRUN, on peut demander à l'UMR Ausonius de participer mais cette dernière ne finance que les Editions Ausonius. On peut toujours leur demander une participation de 1000 euros et nous proposons un BQR de 1000 euros.

Mme CHOUKRI demande ce qu'il se passera si Ausonius refuse.

Pour M. SELVA, cela signifiera qu'Ausonius ne trouve pas d'intérêt scientifique à une telle publication.

M. BRUN estime qu'il risque d'y avoir une demande de BQR pour le volume 3.

M. BAUDRY propose donc un BQR de 1000 euros et demande qu'Ausonius apporte les autres 1000 euros.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité - 1 contre.**

16/ Demande de M. BOUTOULLE « Saint Emilion au Moyen-Âge (...) » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de BQR.

➤ **Vote : avis favorable à l'unanimité - 1 contre.**

17/ Demande de M. RAIBAUD « masculin féminin, questions pour la géographie » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande de BQR.

M. DAVERAT constate qu'aucune vente n'a été prévue dans le budget prévisionnel.

M. BRUN confirme que cela n'est pas la première fois que cela arrive, les ventes attendues ne font partie a priori des préoccupations de nos EC.

M. BAUDRY se demande s'il s'agit de financer les éditions de la MSHA.

Mme GOMEZ-VIDAL et Mme GUILHAMON remarquent que la somme demandée est très importante.

Mme CHOUKRI fait remarquer que cela reviendrait moins cher en passant par les PUB plutôt que par la MSHA. La MSHA pratique des tarifs très élevés.

M. PERNOT demande si l'UMR ADES a demandé une participation financière à d'autres organismes.

M. BRUN pense que la CUB a dû participer à l'organisation du colloque.

M. BAUDRY propose un BQR à hauteur de 1250 euros, soit la moitié de la somme demandée.

➡ Vote : avis favorable à l'unanimité.

18/ Demande de M. SREBRO « actes du colloque international La littérature serbe dans un contexte européen (...) » :

M. LAURAND se demande si les actes du colloque seront prêts assez vite pour bénéficier du BQR sachant que le colloque s'est déroulé les 29 et 30 septembre.

M. BRUN ne comprend pas que le premier BQR obtenu pour le colloque apparaisse dans le budget prévisionnel des actes.

Mme GUILHAMON propose de répondre que la demande de BQR est faite trop tôt.

M. BRUN craint que la traduction soit encore plus chère qu'annoncée et qu'une troisième demande de BQR ne soit faite en 2011.

➡ Vote : 6 abstentions, 1 ne prend pas part au vote, 10 contre, 1 pour.

19/ Demande de Mme RAMOND « Histoire, histoires : mémoires et fictions aux XVIIe et XVIIIe siècles » :

La commission de la recherche a émis un avis favorable à cette demande.

➡ Vote : avis favorable à l'unanimité.

IV - QUESTIONS DIVERSES

➤ Quid du reliquat du BQR 2010 :

M. BRUN rappelle que les propositions de budget 2011 ont été calculées sur la base du taux d'exécution du budget précédent. Plus aucun report du CQR n'est possible dorénavant. Il s'agissait donc de la dernière séance du BQR.

Mme GUILHAMON demande pourquoi nous avons été si pingres pour les colloques émergents pendant l'année alors qu'il reste autant d'argent à la fin de l'année. Cela peut décourager les initiatives.

M. BRUN rappelle que le CS se base sur la qualité scientifique de la demande. Le BQR a servi en quelque sorte de labellisation vis-à-vis des partenaires extérieurs.

Pour M. BAUDRY, il s'agit de l'adoption d'une forme de travail collectif différente, en regardant l'intérêt du projet et de l'établissement.

Fin de la séance à 12 H 10.

Le président

Patrice BRUN